

Paris, le 3 décembre 2010

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE APPELLE AU CALME ET AU RESPECT DU VERDICT DU SCRUTIN EN CÔTE D'IVOIRE

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), très inquiète des événements ayant suivi l'annonce des résultats du second tour de l'élection présidentielle par la Commission électorale indépendante (CEI), consciente des graves risques de troubles, appelle les deux candidats à se tenir à leur engagement d'accepter les résultats du scrutin. Elle souligne que les dispositions prévues par la législation ivoirienne quant au règlement des contentieux électoraux doivent être respectées et que les procédures en cours doivent être conformes aux principes de l'Etat de droit et, notamment, se dérouler dans un climat de sincérité et de transparence.

A cet égard, elle déplore en particulier les limitations apportées au travail des médias en Côte d'Ivoire.

L'APF salue le bon déroulement de la consultation électorale, constaté notamment par la mission de la Francophonie à laquelle participaient le député Davy Victorien Yama (République centrafricaine) et le sénateur Dimitri Fourny (Communauté française de Belgique). Elle appelle au calme et à la retenue afin de maintenir un climat apaisé.

L'APF souhaite ardemment que ce scrutin longuement attendu mette un terme à la crise politique qui affecte le pays depuis 2002. L'APF n'a pas reconnu le Parlement de la Côte d'Ivoire après l'expiration du mandat des députés, en 2005. Conformément à la Déclaration de Bamako, la démocratie exige en effet la tenue à intervalles réguliers d'élections libres, fiables et transparentes.

Les parlementaires de l'espace francophone souhaitent que l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, qu'ils appellent de leur vœu régulièrement depuis six ans dans le cadre de l'examen qu'ils font des situations de crise politique, soit le premier pas vers le retour à l'ordre constitutionnel, au bénéfice du peuple ivoirien.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires